

***Cet automne, la bataille climatique se joue
aussi à la lisière de la métropole !***

**Appel à mobilisations pour les
installations paysannes de la zad et
la défense du bocage**



17 septembre - 12h30 - NANTES

devant la DDTM (10 boulevard Gaston Serpette)

26 octobre - ZAD - NDDL

Avec la victoire contre le projet d'aéroport nous avons sauvé les terres de la ZAD du bétonnage annoncé. Mais cet automne une nouvelle phase s'engage dans la lutte pour que ces terres aillent à de nouvelles installations paysannes plutôt qu'à l'agrandissement d'exploitations agricoles des environs.

Cette bataille entre en résonance directe avec celles qui ont remué les villes ce printemps et vont continuer à le faire dès septembre. A l'heure où la jeunesse, entre autre, s'insurge mondialement contre les responsables du changement climatique, ce dont il est question de nouveau à Notre Dame des Landes c'est du combat entre deux rapports au monde. Au cœur de la canicule, les dernières grandes études officielles sur l'accélération de la crise climatique ont rappelé une fois encore le rôle clé de la dégradation continue des sols, boisements et haies par l'agriculture « conventionnelle ». Trêve de rapports aussi édifiants qu'inopérants, il faut maintenant agir partout autour de chez nous. A l'opposé du modèle agro-industriel et de ses déserts ruraux, ce que nous devons défendre une fois encore cet automne c'est la possibilité d'un bocage vivant et habité ! A quelques kilomètres de la métropole nantaise, la zad est un espace où il est possible de prendre au sérieux la question de l'avenir de la biodiversité et d'œuvrer au nécessaire changement radical de formes de production toxiques vers une agriculture paysanne de proximité portée par une nouvelle génération. Nous nous attachons toujours à y construire une manière d'habiter la terre en commun à même d'en prendre enfin soin.

Le mouvement pour un avenir commun dans le bocage a déjà réussi, grâce à une dynamique d'installations paysannes, à se positionner sur 310 hectares de terres. Une partie est d'ores et déjà signé en baux, une autre devrait l'être dès l'obtention des dernières

autorisations d'exploiter. Mais la situation est encore loin d'être stabilisée pour les installations paysannes issues de la lutte ! Des parcelles complémentaires sont nécessaires pour assurer leur viabilité et réduire au maximum les contaminations avec les intrants chimiques.

C'est pourquoi nous nous sommes positionnés sur de nouvelles terres à l'automne. L'enjeu est de continuer de faire grandir un espace d'expérimentations sociales et agroécologiques aux portes de Nantes plutôt que de laisser tranquillement les exploitants cumulards se partager entre eux ce qu'ils considèrent comme un gâteau et que nous nous obstinons à considérer comme un bien commun.

En l'état actuel de la situation, seule une mobilisation large nous permettra d'asseoir définitivement les installations issues du mouvement. La question de l'usage et du devenir de la terre ne peut être laissée entre les seules mains d'une profession agricole dominée par la FNSEA et le lobby agro-alimentaire. Pour leur faire face, nos camarades paysan.ne.s acteurs.trices d'un changement de modèle agricole ont besoin d'appuis.

Le 17 septembre prochain, la CDOA (Commission d'Orientation et d'Attribution des terres) se réunit à la DDTM. C'est cette commission qui attribue les terres agricoles dans le département. C'est elle qui achèvera de déterminer la répartition définitive de 220 hectares de terres non historiques sur la ZAD. C'est elle qui tranchera les cas de concurrence entre nos petites installations paysannes respectueuses du bocage et de grosses fermes qui se sont largement agrandies. Les critères administratifs sont, dans ce cas de figure, officiellement censés donner raison aux nouvelles installations. Mais il est fort possible que certaines instances œuvrent à ce qu'il en soit autrement. Nous refusons donc de les laisser décider seuls.

Nous exigeons :

- l'application du schéma régional des structures et donc l'attribution sans report des autorisations d'exploiter à l'ensemble des installations de jeunes paysans.
- la signature rapide par les propriétaires (Etat et Conseil Départemental) de baux de ferme à clauses environnementales aux jeunes installés dès l'obtention des autorisations d'exploiter.

*C'est pourquoi, nous appelons à une mobilisation le **17 septembre prochain devant la DDTM de Loire Atlantique, 10 boulevard Gaston Serpette**. A l'heure où les pouvoirs publics tergiversent obstinément au lieu de trancher en faveur des installations paysannes, comme ils refusent de prendre les décisions indispensables à la possibilité même d'un avenir sur cette planète, il est plus que jamais crucial de faire monter la pression, de toutes parts. Dans cette optique, nous appelons d'ores et déjà à une **manifestation ultérieure le 26 octobre prochain sur les terres de la ZAD**. Si l'administration n'a pas réagi d'ici là, nous mènerons sur le terrain les actions qui s'imposent.*



**NDDL Poursuivre Ensemble - Des habitant.e.s et paysan.ne.s de la zad -
Coordination des organismes soutenant les projets de la zad - Naturalistes en lutte**